



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 décembre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 14

Votants : 15

5.7.8 Intercommunalité : autres

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le onze décembre deux mille vingt-cinq s'est réuni au lieu habituel en séance publique sous la présidence de Monsieur Sylvain SCHERER, Maire.

Présents : M. SCHERER Sylvain, Mme PHILLODEAU Jocelyne, M. CHAIGNEAU Jacques, Mme BOUSSEAU Marie-Line, Mme SERENNE Valérie, M. SCHERER Alban, Mme DOUSSET Noelle, M. MORANTIN Michel, Mme LERAULT Marylène, Mme QUELLEUX Anne-Françoise, Mme De FOUCHER de CAREIL Bérengère, M. DOUSSET David, Mme MAY Morgan, M. AVRIL Fabrice.

Était absent représenté : M. PEZET Thierry représenté par M. Jacques CHAIGNEAU,

Etaient absents : M. LHERMITE Denis, Mme LEFEVRE Yolande, Mme MORVAN Isabelle, M. DOUSSET Guillaume, M. FOUCHER Alexis.

A été désignée secrétaire de séance : Mme MAY Morgan

32-2025 PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 ATLANTIC'EAU

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5711-1 et L.2224-5,

CONSIDERANT que le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de Loire Atlantique, ALANTIC'EAU, exerce les compétences « Distribution et transport de l'eau potable » sur 148 communes. Les collectivités adhérentes ont conservé leur compétence « Production ». Par ailleurs, la gestion de la distribution de l'eau est assurée par VEOLIA EAU sur le territoire de la Commune de Frossay.

CONSIDERANT que le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

PRENDRE ACTE du rapport d'activité 2024 d'ALANTIC'EAU.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.


Le Maire,
Sylvain SCHERER

Pour copie conforme
Le Maire,
S.SCHERER
Accusé de réception en préfecture
044-214400616-20251215-DCM32-2025-DE
Date de télétransmission : 30/12/2025
Date de réception préfecture : 30/12/2025